Sylvain Her

La TOUR DE GARDE

Annonciatrice du Royaume de Jéhovah

„Ils sauront que je suis Jéhovah."
- Ezéchiel 35:15.

XXXVII Année — No 12
Journal bimensuel — 15 Juin 1939

— BERNE —

SOMMAIRE

„VOUS ÊTES MES TÉMOINS, DIT JÉHOVAH, QUE JE SUIS DIEU." - Esaïe 43:15.

Journal bimensuel édité par la
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
Berne (Suisse)
Bureaux centraux:
117 Adams Street — Brooklyn, N. Y., U.S.A.
J. F. Rutherford, président; W. E. van Amburgh, secrétaire

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande » (Esaïe 54 : 13, D.).

Les Ecritures enseignent clairement

QUE JEHOVAH, le seul vrai Dieu qui est d'éternité en éternité, fit le ciel, la terre, et donna la vie à toutes les créatures. Que le Logos, la première de ses œuvres, ayant été par lui rendu capable de créer toutes choses, est maintenant le Seigneur Jésus-Christ, couvert de gloire, et revêtu de tout pouvoir dans les cieux et sur la terre, et qu'à ce titre il est le principal exécuteur des desseins de Jéhovah.

QUE DIEU fit la terre pour être la demeure éternelle de l'homme qu'il créa parfait, mais que celui-ci fut condamné à mort pour avoir volontairement transgressé la loi divine, et qu'à cause de la désobéissance d'Adam, tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JÉSUS fut fait homme; qu'en cette qualité il mourut afin de payer la rançon du genre humain, que Dieu le ressuscita avec un corps divin immortel et indestructible, et qu'après l'avoir exalté au-dessus de toute créature et de tout nom, il lui donna tout pouvoir et toute autorité.

QUE L'ORGANISATION DE JÉHOVAH appelée Sion, a pour principal chef Christ Jésus qui est le roi légitime du monde; que les fidèles disciples de Christ Jésus oints par Dieu, sont des enfants de Sion, et que comme membres de l'organisation de Jéhovah, ils sont ses témoins qui ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à sa suprématie, et de proclamer ses desseins envers l'humanité, tels qu'ils sont exposés dans la Bible, portant ainsi les fruits du royaume pour la joie de ceux qui les écoutent.

Abonnements:

Suisse:	1 an	6 fr.—	Chèques postaux Berne III 3319.
	6 mois	3 fr.—	
France:	1 an	40 fr.—	Chèques postaux Paris 1310-71.
	6 mois	20 fr.—	
Belgique:	1 an	40 fr.—	Chèques postaux Bruxelles 96976.
	6 mois	20 fr.—	

Autres pays: 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). Payable au bureau de la Société du pays même ou, s'il n'y a pas de bureau dans le pays respectif, directement à la Société à Berne, par mandat-poste international.

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de pauvreté, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de « La Tour de Garde », recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Adresses de livraison:
Suisse: .... 39, Allmendstrasse, BERNE
France: .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique: .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES
Luxembourg: .... 37, Côte d'Eich, LUXEMBOURG

Adressez-vous toujours à la Société

Ce périodique, traduit de l'anglais, paraît en plusieurs langues.)

Responsable en Suisse: F. Zürcher, Berne.
Imprimé en Suisse par WATCH TOWER Berne
7504 Printed in Switzerland

« Fascisme ou Liberté »

A l'heure où le monde est menacé de la « monstruosité » totalitaire et aveuglé à l'égard du gouvernement théocratique légitime, cette toute récente brochure sera certainement pour les « hommes de bonne volonté » un éclaircissement venant fort à propos. L'illustration de *Fascisme et Liberté* à elle seule en dit long. Les 64 pages de cet opuscule reproduisent tout d'abord le dernier discours fait par le Juge Rutherford devant le public de la ville de New-York et qui fut radiodiffusé par des postes nationaux, puis une dissertation magistrale sur le thème « Théocratie ».

Période de témoignage: la « Nouvelle Terre »

Telle est la désignation de la période d'action du mois de juin. L'activité projetée pour ce mois est en rapport avec l'œuvre de la fondation de la nouvelle terre qui est en cours actuellement. Les « Jonadabs » aussi bien que les proclamateurs oints seront certainement heureux d'y participer. Une offre séduisante — quatre brochures, dont trois à couverture ordinaire et une à couverture en couleur — permet d'espérer que juin se distinguera par une large diffusion. Aux personnes qui ne seront pas en mesure d'acquérir la série entière, on remettra « Fascisme ou Liberté ». De même pour les brochures en langues étrangères. On lira dans l'*Informateur* de plus amples détails. Le devoir de chacun consiste à se préparer, à s'équiper en vue d'un témoignage soutenu. Nous attendons de tous un bon rapport de cette période de juin.

Collaborateurs pour le bureau de Paris

Des frères libres et sans charge de famille, au courant des travaux de bureau, ayant des notions de comptabilité et de sténographie, ainsi que d'autres qui voudraient aider dans notre fabrication de disques, sont priés de s'adresser au bureau de Paris.

L'imprimerie et les bureaux fermés du 24 juin au 9 juillet

L'imprimerie et le bureau de l'Europe centrale à Berne, ainsi que tous les bureaux administrés par celui-ci seront fermés du 24 juin au 9 juillet. Au cours de ces deux semaines les collaborateurs des divers bureaux auront l'occasion de participer au service missionnaire avec tous les autres proclamateurs du Royaume.

Pendant ce temps il ne se fera aucune expédition de publications et on ne s'occupera du courrier qu'après la réouverture des bureaux. Nous prions donc les intéressés de faire parvenir aux bureaux respectifs, *jusqu'au lundi 19 juin, au plus tard*, toutes commandes devant être exécutées avant ce laps de temps. Ceci pour que personne ne subisse d'empêchement dans son travail de témoignage.

Programme des causeries par Radio

WALLONIA-BONNE ESPERANCE (Belgique)
Longueur d'onde environ 202 m
Vendredi .... 14 h 30 à 14 h 45

Etudes de « La Tour de Garde »

« Le Drame de la Justification » (Edit. du 15 juin)
(6me partie)
Semaine du 23 juillet .... § 1 à 26
Semaine du 30 juillet .... § 27 à 52

La TOUR de GARDE
ANNONCIATRICE DU ROYAUME DE JÉHOVAH
XXXVII Année 15 Juin 1939 No 12

Le Drame de la Justification

(6me partie)

« Désormais, si vous obéissez à ma voix et si vous gardez mon alliance, vous serez, parmi tous les peuples, mon plus précieux joyau, car la terre entière m'appartient » (Exode 19: 5; version synodale).

LE NOM de Jéhovah s'identifie à tout ce qui est juste. Il ne serait pas possible que ce nom fût justifié si Jéhovah approuvait la moindre injustice. L'Eternel ne peut regarder l'iniquité, car ses yeux sont purs (Habakuk 1: 13). Toute désobéissance volontaire à ses commandements constitue un acte d'iniquité. Celui que Dieu approuve doit lui obéir. Cette règle invariable s'applique à toutes ses créatures. Lorsque Dieu fit alliance avec Israël, il insista sur la nécessité d'une obéissance entière. Israël, engagé dans l'alliance de fidélité, représentait les Israélites selon l'esprit, engagés dans l'alliance pour le Royaume. Ceux que Dieu choisit pour les associer, au ciel, à son Fils bien-aimé, constituent un peuple particulier qui, pour être approuvé, doit d'abord manifester son obéissance constante au Seigneur. C'est donc dans un sens plus large et avec une portée plus considérable qu'il convient d'appliquer à l'Israël selon l'esprit la parole de Jéhovah à l'Israël selon la chair: « Si vous obéissez à ma voix et si vous gardez mon alliance, vous serez parmi tous les peuples mon plus précieux joyau; car la terre entière m'appartient. » Il n'y a rien sur la terre à quoi l'homme ait, vis-à-vis de Dieu, un droit héréditaire. Tout ce que l'homme reçoit provient de la faveur divine. Et ceci est plus particulièrement vrai de ceux qui se trouvent en relation d'alliance avec Jéhovah. Dieu exécute ses desseins et non ceux de l'homme. Ce que Dieu veut, il le réalise, et aucune créature ne pourra suivre une voie égoïste, opposée à ses desseins, et obtenir en même temps son approbation. Au temps marqué, tout ce qui s'oppose sciemment à la volonté divine sera détruit. En maints endroits, la Parole de Dieu insiste sur l'absolue nécessité d'obéir au Créateur. Il ne peut y avoir d'exception à cette règle immuable et, en fait, il n'en existe point.

2 Ce principe éternel d'obéissance à Dieu se trouve mis en relief dans le drame prophétique de la justification que l'Eternel a fait jouer au peuple d'Israël sous la conduite de Josué. Il est aussi souligné dans la réalisation antitypique du drame que Dieu révèle à son peuple actuellement sous les ordres de Christ Jésus, le plus grand Josué. Jéhovah venait d'accomplir deux miracles inouïs: il avait suspendu la course du Jourdain et fait passer les Israélites, puis il avait fait tomber Jéricho. Ces miracles avaient établi devant tout Israël la suprématie du Très-Haut. Comment un Israélite quelconque se permettrait-il d'enfreindre l'ordre du Très-Haut alors que ces deux miracles venaient de s'accomplir? Josué avait donné cet ordre de la part de Jéhovah et pas un Israélite n'avait de raison d'en douter.

3 L'avare est dominé par un désir immodéré soit de posséder beaucoup d'argent, soit d'être honorablement connu, soit d'être honoré. Acan, de la tribu de Juda, était un homme de ce calibre. Il est avéré que des personnes sont tombées, en raison de leur âpreté au gain, après s'être trouvées en compétition pour le Royaume des cieux. La partie du drame prophétique que nous étudions à l'instant fait ressortir ce détail en même temps qu'elle apprend à ceux qui ont pris l'engagement de faire la volonté divine à éviter les chutes graves et à suivre le chemin que Jéhovah a tracé: « Les enfants d'Israël commirent une infidélité au sujet des choses dévouées par interdit. Acan, fils de Carmi, fils de Zabdi, fils de Zérach, de la tribu de Juda, prit des choses dévouées. Et la colère de l'Eternel s'enflamma contre les enfants d'Israël » (Josué 7: 1).

4 En fait, un homme seulement de la tribu de Juda était coupable. Mais Dieu montre ici qu'il considère son peuple sous l'angle de la collectivité et comme une organisation. Il ne laisse pas impuni l'acte répréhensible volontaire, pas plus qu'il ne le laisse passer inaperçu. Laisser commettre un acte coupable mettrait en danger l'organisation tout entière et constituerait une infamie pour le nom de Jéhovah.

5 En ce temps-là, la « chose maudite » était Jéricho. De nos jours, c'est l'organisation religieuse et ses alliés appelés « chrétienté ». Elle est maudite parce qu'elle est condamnée à la ruine par l'Agent exécutif de Jéhovah et aussi parce qu'elle est une abomination devant Dieu, une atteinte portée à la sainteté de son nom. Désobéissant à l'ordre donné par Josué, Acan sauva du désastre de Jéricho certaines choses que son avarice lui avait fait convoiter, avarice qui est dépeinte dans les versets vingt et vingt et un du septième chapitre du livre de Josué. « Acan » signifie « trouble ». Ceux qui agissent comme lui attirent le trouble sur eux-mêmes. La Bible relate le même incident dans un autre passage où Acan est appelé « Acar », mot qui veut dire « ennuyeux, qui apporte le

trouble ». « Fils de Carmi: Acar, qui troubla Israël lorsqu'il commit une infidélité au sujet des choses dévouées par interdit » (I Chroniques 2: 7). Cet Acan ou Acar représente les engendrés de l'esprit qui, après avoir été candidats au Royaume, sont devenus infidèles et ont apporté le trouble dans l'organisation de Jéhovah. L'affaire d'Acan suit immédiatement le siège de Jéricho. Dans l'accomplissement, on peut en situer la réalisation après 1931 et en particulier après 1933, alors que la marche autour de la Jéricho antitypique avait commencé. Ces infidèles apportent le trouble, le désordre dans l'organisation visible du Seigneur. Si l'on tolérait cette perturbation, l'organisation connaîtrait bien vite des difficultés de tous genres et irait au désastre. C'est pourquoi Jéhovah découvre ceux qui créent la confusion en sorte que la leçon serve à chacun. Il est opportun de citer ici le texte de I Timothée 5: 24: « Les péchés de certains hommes sont manifestes, même avant qu'on les juge, tandis que chez d'autres ils ne se découvrent que dans la suite. » Notez que « la colère de l'Eternel s'enflamma contre les enfants d'Israël », c'est-à-dire contre toute l'organisation typique prise dans son ensemble, organisation qui, de ce fait, avait besoin d'être purifiée. Les Israélites ignoraient l'offense commise par Acan, ils ignoraient même qui s'était rendu coupable et avaient besoin que l'Eternel les mît au courant des faits. Par contre, Acan connaissait le fond de son acte. Ce n'était donc que par une démonstration publique que les Israélites non coupables pouvaient signifier leur innocence et leur désapprobation tant à l'égard de l'infraction proprement dite qu'à l'égard du contrevenant, en se mettant résolument du côté de Jéhovah.

6 L'Eternel manœuvra les circonstances pour les rendre évidentes à son peuple, et dirigea les actes de Josué. « Josué envoya de Jéricho des hommes vers Aï, qui est près de Beth-Aven, à l'orient de Béthel. Il leur dit: Montez et explorez le pays. Et ces hommes montèrent et explorèrent Aï » (Josué 7: 2).

7 Lorsque Josué envoya des hommes vers Aï (nom dont la signification est *ruine* ou *monceau de ruines*) qui ensuite fut détruite, Jéricho n'était plus qu'un amas de décombres. Examinons maintenant l'accomplissement de cette partie du drame prophétique. L'action de Josué contre Aï représente l'activité du reste des témoins de Jéhovah à partir de 1933 et dans les années suivantes contre l'organisation de Satan, et surtout contre les « religionistes » de la terre. La relation biblique indique certains détails omis dans le compte rendu du siège et de la destruction de Jéricho. Josué envoya quelques espions pour se renseigner avec plus de précision sur la cité d'Aï. Ceci semblerait indiquer que Christ Jésus enverrait ses serviteurs pour leur permettre de se faire une idée plus exacte des rouages de l'organisation visible du diable, afin de la mieux exposer. Ce fut après 1933 qu'on entreprit de dévoiler le principal auxiliaire terrestre du diable. Cette dénonciation publique permit aux témoins de Jéhovah de se rendre compte de tout ce que cette organisation recélait de perversité et de méchanceté. La conférence radiodiffusée du 23 avril 1933: « Effet de l'Année Sainte sur la Paix et la Prospérité » signala l'union intime, l'association étroite de la Hiérarchie catholique romaine avec les éléments politiques et commerciaux qui gouvernent les nations, força cette Hiérarchie à sortir de ses remparts et montra son hostilité à Jéhovah et à son Royaume. Les faits remarqués en 1935 sous la direction du Seigneur assimilèrent le Haut Clergé de l'Eglise de Rome aux Philistins modernes combattant contre « Samson », les oints de Dieu sur la terre. Plusieurs personnes cheminant en conformité de vues avec l'organisation du Seigneur n'attachèrent pas à cette vérité révélée l'importance qu'elle méritait. Josué 7: 3: « Ils revinrent auprès de Josué et lui dirent: il est inutile de faire marcher tout le peuple; deux ou trois mille hommes suffiront pour battre Aï; ne donne pas cette fatigue à tout le peuple, car ils sont en petit nombre. » Il ressort de la relation (Josué 8: 25) qu'Aï devait être une localité d'environ 12 000 habitants. C'était peu en comparaison de l'armée de Josué. On peut considérer que le Haut Clergé catholique romain est peu nombreux parmi tous les « religionistes » obéissant à Satan. Grâce à l'intervention miraculeuse de Jéhovah, Jéricho était tombée comme se serait écroulé un château de cartes. Aussi les espions envoyés à Aï raisonnèrent-ils qu'il ne fallait pas de grands efforts pour assaillir Aï et que le grand travail se ferait après que le Seigneur aurait réduit la ville. Il n'était besoin que d'un petit nombre d'hommes d'armes pour marcher contre Aï. Ce fut dans ce sens qu'ils parlèrent à Josué.

8 Dans l'accomplissement de cette scène du drame, quelques « sages » qui, par ailleurs, donnaient certaines évidences d'être candidats au Royaume, se manifestèrent alors et produisirent des arguments propres à établir la position nouvelle qu'ils venaient d'adopter. Au courant de l'été 1935, le Seigneur révéla à son peuple que la « grande multitude » (Apocalypse 7: 9 à 17) est une classe terrestre et constitue l'ensemble de ses « autres brebis » (Jean 10: 16) rassemblées avant Armaguédon. Le Seigneur montra encore que c'était, pour le « reste », une obligation, un devoir aussi bien qu'un grand privilège d'annoncer le message à ces « brebis », avant Armaguédon, pour qu'elles puissent trouver un refuge. Il serait en effet trop tard, pour le « reste », d'effectuer cette œuvre après Armaguédon. Cependant, contrairement à cette révélation du Seigneur, des « sages » s'élevèrent, persuadés eux-mêmes et en persuadant d'autres, que la « réelle grande œuvre se ferait après Armaguédon ». Ce serait eux, les « sages », qui accompliraient ce travail et deviendraient de véritables projecteurs de lumière. La proclamation du message du Royaume parmi la « chrétienté » n'a pas pour but unique d'avertir celle-ci de son proche effondrement, mais aussi de faire entendre à toutes les personnes de bonne volonté s'y trouvant encore, le son joyeux de la trompette qui les engagera à se réfugier dans l'organisation du Seigneur. Dieu attira l'attention de son peuple

sur ces grandes vérités en 1935, mais les « sages », à l'exemple de ceux qui firent leur rapport à Josué, déclarèrent en substance: « Et quand bien même la „grande multitude" serait une classe terrestre — ce dont on peut douter — ce n'est pas le moment d'aller à sa recherche ni de la rassembler; le rassemblement de la „grande multitude" se fera après Armaguédon; c'est à nous (les sages) qu'incombera ce travail important et tout effort exercé actuellement dans ce sens est prématuré. Attendez que le Seigneur agisse par la classe spirituelle, ne déployez pas tant d'ardeur à faire entrer tout le monde dans le champ pour y accomplir un travail pénible et inutile, car il ne s'en trouve guère que quelques-uns qui soient susceptibles de répondre si toutefois il s'en trouve. Il n'existe aucune raison d'occuper le „reste" à rechercher une „grande multitude" qui ne pourra se constituer qu'après Armaguédon. Où se trouve la „grande multitude"? Nous ne la voyons pas encore.» Ainsi parlaient ceux qui se croyaient importants et qualifiés pour conduire l'organisation de Dieu. Ils allèrent parmi le peuple du Seigneur, en 1935, répandant la théorie contraire aux Ecritures d'un « grand travail après Armaguédon » et quelques étourdis les suivirent.

9 Il semble que Josué se soit laissé convaincre par les arguments des hommes envoyés comme espions dans le pays: « Trois mille hommes environ se mirent en marche, mais ils prirent la fuite devant les gens d'Aï » (Josué 7: 4). Ainsi, le désastre suivit l'assaut, et les Israélites durent se sauver devant les hommes de guerre d'Aï. Voyons maintenant quelques-uns des faits qui se sont produits dans l'accomplissement. La théorie non scripturale et peu raisonnable que nous venons d'exposer eut cours dans plusieurs pays et surtout au Canada. L'œuvre se ralentit et bien des frères devinrent indifférents. Leur foi s'en trouva affaiblie et, figurativement, ils « calèrent » devant l'ennemi. Il est constant que, lorsqu'on manque de foi, on ne marque pas grande ardeur à exécuter les commandements de Dieu. Ces faibles qui avaient été dirigés, porteurs du message du Royaume, vers la moderne Aï, se relâchèrent dans leur effort, et quelques-uns devinrent inactifs, s'opposèrent au message et se justifièrent en faisant valoir l'argument que nous avons examiné au paragraphe précédent. Ils abandonnèrent l'assaut contre la Hiérarchie romaine et ne firent plus rien en faveur de la « grande multitude ». Cette œuvre, dirent-ils, s'opérera quand le Seigneur agira à Armaguédon. « Les gens d'Aï leur tuèrent environ trente-six hommes; ils les poursuivirent depuis la porte jusqu'à Schebarim, et les battirent à la descente. Le peuple fut consterné et perdit courage » (Josué 7: 5).

10 La nouvelle de la défaite des hommes d'armes partis pour attaquer Aï remplit de consternation les Israélites demeurés au camp, et ils perdirent courage. De même, l'ennemi frappa ceux qui abandonnèrent l'œuvre du témoignage vers 1935 et les mit hors d'état d'agir. N'étant plus soutenus par la foi, ils perdirent courage. Les « sages » avaient contribué à corroder la résolution d'autres membres de l'organisation du Seigneur, même de quelques-uns parmi ceux qui tenaient à faire progresser l'œuvre.

11 Lorsque Josué apprit ce qui s'était passé à Aï, il fut dans une grande détresse: « Josué déchira ses vêtements, et se prosterna jusqu'au soir, le visage contre terre, devant l'arche de l'Eternel, lui et les anciens d'Israël, et ils se couvrirent la tête de poussière » (Josué 7: 6). Cette détresse de Josué illustre bien la peine qu'éprouvèrent ceux qui avaient vraiment à cœur les intérêts supérieurs du Royaume. Le Seigneur a dévolu à certains de ses serviteurs une plus large part de responsabilité dans son œuvre. Ce sentiment de responsabilité fait naître de la tristesse lorsque l'œuvre du Seigneur semble essuyer un insuccès apparent. Dans son chagrin, Josué cria à l'Eternel: « Josué dit: Ah! Seigneur Eternel, pourquoi as-tu fait passer le Jourdain à ce peuple, pour nous livrer [en fin de compte et pour une raison quelconque] entre les mains des Amoréens et nous faire périr? Oh! si nous eussions su rester de l'autre côté du Jourdain! » (Josué 7: 7).

12 Ce texte ne peut pas vouloir dire que Josué accusait Jéhovah de quelque infidélité ou d'avoir conduit les Israélites jusque-là pour les y faire exterminer par les Cananéens. Dieu leur avait fait traverser le Jourdain et, par un puissant miracle, leur avait donné la victoire sur Jéricho. Maintenant, les conditions paraissaient être inversées, et, face au désastre, il était normal que Josué demandât ce qui s'était passé pour motiver un tel revirement du Seigneur à leur égard. Pour lui, mieux aurait valu que les Israélites n'eussent pas traversé le Jourdain ni commencé la conquête du pays de Canaan plutôt que d'échouer dans des conditions si lamentables tout au début. Josué était attaché au nom de Jéhovah, aussi sa peine fut-elle vive. Il s'humilia devant Dieu et sollicita de lui une explication. Dans l'accomplissement de cette scène du drame, nous voyons que, par le développement des événements susmentionnés, ceux qui étaient dévoués à Dieu se tournèrent vers lui et s'enquirent de la raison pour laquelle l'opposition se manifestait. Ils le firent avec le désir sincère de se rendre compte si cette opposition n'était pas due à quelque erreur grossière de leur part et si, somme toute, ils n'étaient pas allés trop loin en commençant avant Armaguédon l'œuvre concernant la « grande multitude ». Bon nombre de frères se rappelleront les faits qui se produisirent alors, faits qui permettent d'assimiler et d'établir un parallèle entre les deux situations. Josué implora l'Eternel: « De grâce, Seigneur, que dirai-je, après qu'Israël a tourné le dos devant ses ennemis? » (Josué 7: 8).

13 Pour les hommes d'Israël, se sauver devant leurs adversaires après que Dieu leur eut montré une faveur aussi providentielle, c'était donner une preuve évidente de leur manque de foi, c'était se déclarer indignes d'une mission de quelque importance. C'était cela qui humiliait profondément Josué. Le fait que trente-six hommes avaient été tués n'était pas si grave en lui-même. Si seulement ils étaient tombés face à l'ennemi, l'honneur de

Dieu eût été sauf. Mais se sauver, et encore dans de telles circonstances, jetait un effet déprimant et démoralisateur dans le camp tout entier. Josué en était consterné et abattu. Il en est de même dans l'accomplissement de l'image: Si celui qui occupait une position de responsabilité dans l'organisation du Seigneur prétendait que la « grande multitude » ne serait rassemblée qu'après Armaguédon et que le Seigneur avait permis d'en annoncer et d'en commencer le ralliement contrairement à sa volonté, cela n'irait pas sans provoquer un désastre moral parmi le peuple de Dieu. La situation était délicate et exigeait à la fois une investigation profonde et une action énergique pour que les oints de Dieu se rendissent compte de la cause réelle du trouble ainsi que de la ligne de conduite qu'il leur convenait d'adopter.

[14] En raison de l'effet produit sur le camp, Josué continua: « Les Cananéens et tous les habitants du pays l'apprendront; ils nous envelopperont, et ils feront disparaître notre nom de la terre. Et que feras-tu pour ton grand nom? » (Josué 7: 9).

[15] Israël, sous la direction de Josué, était alors le seul peuple de la terre qui représentât Jéhovah. Sa dernière opération militaire malheureuse attirerait le déshonneur sur le nom de Jéhovah. C'est pourquoi Josué demanda: « Et que feras-tu pour ton grand nom? » Dans sa pensée il voulait dire: Que faut-il faire pour que le nom de Jéhovah ne soit pas l'objet de plus de ridicule? Et, dans l'accomplissement de l'image: Le « reste » de Jéhovah a conscience que, abandonner l'action entreprise en portant le message aux personnes de bonne volonté et se relâcher dans l'œuvre que le Seigneur a commandé d'exécuter, équivaut à se rendre coupable d'un acte de désobéissance passible de la destruction. C'est aussi accumuler la dérision sur le nom de Jéhovah plutôt que de travailler à le justifier. Une infidélité aussi considérable serait de nature à exclure le « reste » de la protection divine avant ou pendant Armaguédon et, avant tout, ce serait une insulte au nom du Très-Haut. Les témoins ont reçu leur « nom nouveau » (Esaïe 62: 2; Apocalypse 2: 17). Ils sont connus sous le nom de « Témoins de Jéhovah » (Esaïe 43: 10 à 12). Ne pas effectuer l'œuvre du témoignage que Dieu demande d'accomplir, c'est porter atteinte au nom de Jéhovah et s'exposer à être soi-même rejeté. Les membres du « reste » se rappellent encore le malaise créé par les déclarations inexactes et la doctrine tendancieuse d'après lesquelles la « grande multitude » ne serait rassemblée qu'après Armaguédon et qu'il n'y avait aucune raison d'entreprendre quoi que ce soit avant ce moment-là. Toute l'organisation du Seigneur en fut troublée parce que chacun s'imaginait que, parmi le peuple de Dieu, tous marchaient d'un même pas.

[16] Le peuple de Dieu doit connaître le pourquoi de cette condition pour en déduire sa position personnelle vis-à-vis du Seigneur. L'Eternel s'adressa à Josué et ce qu'il lui dit peut s'appliquer maintenant aux enfants de Dieu. « L'Eternel dit à Josué: Lève-toi! Pourquoi restes-tu ainsi couché sur ton visage? » (Josué 7: 10).

[17] Josué n'avait pas déplu à Jéhovah. Au contraire, l'Eternel l'avertit que sa « tristesse selon Dieu » devait être suivie d'une action positive (II Corinthiens 7: 10 et 11). Au lieu de rester la face contre terre, prostré, il devait se relever et agir: faire ce que le Seigneur lui commandait.

[18] Josué ignorait qu'un Israélite avait transgressé l'ordre donné par Dieu à propos de la cité de Jéricho. Jéhovah le lui révéla: « Israël a péché; ils ont transgressé mon alliance que je leur ai prescrite, ils ont pris des choses dévouées par interdit, ils les ont dérobées et ont dissimulé, et ils les ont cachées parmi leurs bagages » (Josué 7: 11).

[19] En qualité de représentant de Dieu, tout Israël était impliqué dans la même faute par le seul fait que le coupable se trouvait dans le camp. Pour cette raison, Dieu permit à l'ennemi du peuple d'Israël de lui infliger une défaite que tous ressentirent vivement. Pris collectivement, Israël n'avait pas rempli les conditions fixées moyennant quoi Jéhovah avait livré Jéricho à son pouvoir. Après la chute de cette ville, Josué croyait que chaque Israélite avait fait son devoir et observé la rigueur de l'ordre qui frappait la cité maudite. Il ne s'était livré à aucune recherche pour se rendre compte si tout le monde avait scrupuleusement obéi aux instructions divines. Un voleur était parmi eux. Il avait dérobé des choses qui devaient revenir à Jéhovah, les avait enfouies dans la terre et continuait à aller de-ci de-là, librement, comme s'il avait été innocent. Ainsi que l'exprime Exode 19: 5, « toute la terre est à moi », dit l'Eternel. Il importait donc de tout utiliser dans le sens prescrit par Dieu. Voyons maintenant les faits qui marquent l'accomplissement de cette partie du drame prophétique.

[20] C'était vers 1933 — un peu plus tard peut-être. Un frère occupant un poste important dans l'organisation du Seigneur, aidé et encouragé par plusieurs de ses amis personnels, essaya de réaliser un gain égoïste. Tout en affirmant travailler à la justification du nom de Jéhovah et à la ruine de l'organisation de Satan, il passa outre aux instructions reçues au sujet des postes de T.S.F. canadiens. Sage à ses yeux, il écarta, de propos délibéré, les instructions de la Société et, pour se faire valoir, il élabora un plan de travail personnel et essaya de faire paraître un rapport détaillé de l'action qu'il avait entreprise. Par trois fois, il envoya au bureau central de la Société un compte rendu de ce qu'il avait fait. Ce compte rendu le mettait en relief, de sorte qu'il fut décidé de ne pas le publier. Il persévéra dans son activité malsaine. En 1935, après que le Seigneur eut révélé que la « grande multitude » était une classe terrestre et qu'il la rassemblerait avant Armaguédon, le même homme et ses associés, pour des raisons égoïstes et dans l'espoir d'en tirer profit, se mirent en devoir de faire obstacle au mouvement croissant de l'œuvre de Dieu. Fait remarquable, chacun d'eux prétendit que le « sage » en question serait investi de la mission de conduire l'œuvre après Armaguédon, qu'il ferait des choses merveilleuses et qu'on parlerait de lui. Lorsque, dans l'œuvre

du Seigneur, on accepte un poste avec l'arrière-pensée d'en tirer avantage ou pour établir sa propre renommée, à l'exemple d'Acan, on soustrait à Jéhovah une partie de ce qui lui appartient en n'apportant pas « toutes les dîmes et les offrandes dans la maison du Seigneur » (Malachie 3: 8 à 10) (voir *La Tour de Garde* du 1er juin 1937 [édition anglaise: 15 novembre 1936]). Ici-bas, tout — y compris la louange et l'honneur — appartient à Jéhovah et non aux hommes. Ceux qui grappillent ce qui revient à Dieu le volent, tout comme Acan à Jéricho.

21 Les trois mille hommes qui montèrent contre Aï ne réussirent pas dans leur action à cause de la faute commise par un Israélite. Jéhovah ne pouvait pas, normalement, couronner cette entreprise de succès lorsqu'il se trouvait, dans l'organisation, quelqu'un qui avait violé son alliance et négligé son commandement. Maintenant, l'Eternel faisait la lumière et agissait en sorte que le coupable fût connu et châtié. Voici comment il s'y prit: Il dit à Josué: « Aussi les enfants d'Israël ne peuvent-ils résister à leurs ennemis; ils tourneront le dos devant leurs ennemis, car ils sont sous l'interdit; je ne serai plus avec vous, si vous ne détruisez pas l'interdit du milieu de vous » (Josué 7: 12).

22 Jéhovah voyait son peuple comme un tout organisé et non individuellement. L'organisation devait être pure et tous devaient obéir aux commandements du Seigneur sans une seule exception. Ainsi en va-t-il dans l'accomplissement. Dieu ayant fixé le travail à accomplir, les théories avancées par celui-ci ou celui-là, tendant à ajourner l'œuvre du témoignage jusqu'à Armaguédon, ne peuvent avoir pour effet que de faire fuir devant l'ennemi en rendant inactif. C'est exactement ce qui s'est produit dans l'organisation de Dieu. De-ci, de-là, un peu dans tous les pays, quelques personnes furent affectées et toute l'organisation s'en ressentit. Si, dans l'organisation divine, quelqu'un suit une voie différente pour se grandir lui-même et, ce faisant, entrave l'obéissance intégrale dans l'œuvre du Seigneur comme il l'a ordonnée, celui-là devient une cause d'interdit. Tant que cette cause subsistera, le Seigneur ne pourra pas être avec son peuple ni faire prospérer son travail. Dieu dit à Josué: « Je ne serai plus avec vous, si vous ne détruisez pas l'interdit du milieu de vous. » L'Eternel exigea que l'acte coupable fût découvert et que le camp d'Israël fût purifié, car le sanctuaire de Dieu doit demeurer pur (Daniel 8: 14). Au Canada, l'œuvre allait diminuant. Beaucoup de frères s'en souviennent. L'œuvre du témoignage pouvait ralentir aussi ailleurs. Il fallait faire quelque chose. Dieu n'avait pas puni le fautif séance tenante. Il lui avait laissé du temps pour réfléchir à son action et se repentir. Comme celui-ci n'en faisait rien, le Seigneur agit. Il dit à Josué: « Lève-toi, sanctifie le peuple. Tu diras: Sanctifiez-vous pour demain; car ainsi parle l'Eternel, le Dieu d'Israël: Il y a de l'interdit au milieu de toi, Israël; tu ne pourras résister à tes ennemis, jusqu'à ce que vous ayez ôté l'interdit du milieu de vous » (Josué 7: 13).

23 Le soir était venu lorsque le Seigneur parla en ces termes à Josué. Il lui dit cependant de « sanctifier le peuple pour demain ». Rahab et sa famille figurant les « Jonadabs » ou membres de la « grande multitude », hôtes du camp d'Israël, devaient être en accord avec l'Eternel et avec les Israélites pour être autorisés à habiter parmi eux. Pareillement, en 1935, Jéhovah avait fait connaître que les gens de bonne volonté ou « Jonadabs », classe terrestre, devaient, eux aussi, unir leurs efforts à ceux du « reste » et propager l'œuvre du Royaume. En opposition à la direction donnée par le Seigneur, les « sages » dont nous avons plusieurs fois parlé commencèrent à exposer leurs propres théories. Le Seigneur n'intervint pas et les laissa faire jusqu'au 23 février 1936. A cette date eut lieu le congrès des Témoins de Jéhovah à Los Angeles. Neuf autres congrès similaires se tenaient en d'autres localités des Etats-Unis et à peu près autant en Grande-Bretagne. Toutes les salles de congrès étaient reliées soit par fils spéciaux, soit par T.S.F. Le Seigneur attira alors publiquement l'attention des frères réunis sur le fait que certains membres de son organisation, bien que prétendant lui être fidèles, péchaient dans la doctrine et dans la pratique, que leur péché consistait précisément en un effort concerté pour gêner l'œuvre de Dieu en faveur de la « grande multitude » et que leur action avait pour mobile un égoïsme personnel. Voici ce qu'entre autres choses on divulgua devant tous en cette occasion et que l'on fit paraître ensuite:

« Il y a quelques mois seulement, le Seigneur a révélé que les „autres brebis", les „Jonadabs", forment la „grande multitude" qui vient de toutes les nations. Nous voyons ces créatures rangées autour du Très-Haut, agitant leurs branches de palmiers, rendre hommage à Jésus, leur Roi, et chanter ses louanges; mais c'est devant Jéhovah et Christ seuls qu'elles s'inclinent. Le Seigneur a fait connaître ensuite que le „reste" fidèle, les ressuscités, les anges du ciel et la „grande multitude", entonnent un chant de grâces et d'allégresse à la gloire du Très-Haut (Apocalypse 7: 11, 12). C'est le début de la fête des tabernacles, de la fête en l'honneur de Jéhovah, et ce sont eux, suivant la prophétie de Zacharie, qui la célèbrent. Certaines personnes, qui se croient sages, en leur esprit borné, vous disent: „Nous n'arrivons à rien", et „la grande multitude ne sortira pas avant Armaguédon". Mais ce sont là des affirmations déraisonnables et qui ne reposent sur aucun texte biblique. L'Eternel a promis qu'un certain nombre de créatures seraient épargnées à Armaguédon et ce sont celles qui célèbrent la fête des tabernacles en l'honneur de Jéhovah. La bataille d'Armaguédon sera pour les nations une indescriptible dévastation; or le prophète a dit: „Tous ceux qui resteront de toutes les nations venues contre Jérusalem monteront chaque année pour se prosterner devant le Roi, l'Eternel des armées, et pour célébrer la fête des tabernacles." Il est donc évident que ce texte doit se comprendre en ce sens que ceux qui sont sortis de toutes les nations et qui se refuseront à observer la fête des tabernacles et à se prosterner

devant le Roi, ne resteront pas, mais seront anéantis. Il signifie également que les membres de la classe de Jonadab ou de la „grande multitude" doivent obéir avec joie à l'Eternel, se prosterner devant lui et le servir, s'ils veulent être épargnés à Armaguédon. Ils doivent aussi faire preuve de loyauté envers Dieu, avant que ne se manifeste le courroux du Très-Haut, s'instruire de la vérité et y conformer leurs actes. Le texte précité impose enfin aux témoins de Jéhovah, et à tous ceux qui ont des oreilles pour entendre, l'obligation de continuer énergiquement et avec joie à proclamer cette vérité. » (*La Tour de Garde* du 15 juin 1936, page 203, paragraphe 42 [édition anglaise: 15 avril 1936]). A ce même congrès on adopta et publia une déclaration des plus énergiques contenant, entre autres, ces paroles: « Nous ne voulons pas nous rendre vils en acceptant la compromission avec l'ennemi », mais continuerons à aller de l'avant dans l'œuvre comme le Seigneur l'ordonne.

24 Conformément aux instructions de Jéhovah, Josué se mit à rechercher le coupable pour en débarrasser l'organisation: « Vous vous approcherez le matin selon vos tribus; et la tribu que désignera l'Eternel s'approchera par familles, et la famille que désignera l'Eternel s'approchera par maisons, et la maison que désignera l'Eternel s'approchera par hommes » (Josué 7: 14).

25 Telle l'image, telle la réalisation. Il n'était nullement question de saisir l'occasion qui s'offrait de repousser quelqu'un. Il s'agissait simplement d'obéir à la volonté divine, de débarrasser l'organisation de l'élément perturbateur. Ce genre d'action est aujourd'hui la besogne des anges du Seigneur qui agissent sous son ordre (Matthieu 13: 41, 42). L'Eternel dit encore à Josué: « Celui qui sera désigné comme ayant pris de ce qui était dévoué par interdit sera brûlé au feu, lui et tout ce qui lui appartient, pour avoir transgressé l'alliance de l'Eternel et commis une infamie en Israël » (Josué 7: 15).

26 Cette manière de procéder est en accord avec la volonté de Dieu, ce que les Ecritures prouvent. Et les fidèles ont été invités à n'avoir rien de commun avec ceux qui causent des troubles et des divisions, mais à les éviter (Romains 16:17, 18; II Timothée 3: 5). C'est une règle destinée à garantir ceux qui aiment vraiment Dieu. On ne tolérera pas longtemps dans les rangs les traîtres à l'alliance; on extirpera au contraire racines et branches mauvaises (Romains 1: 31, 32). Les traîtres à l'alliance souillent le peuple de Dieu, ils souillent le temple, le service du temple, et deviennent les agents secrets du diable; ceux-là, Dieu doit les détruire (I Corinthiens 3: 17).

27 Comme Jésus Christ, le Juge du temple, Josué prit des mesures urgentes: « Josué se leva de bon matin, et il fit approcher Israël selon ses tribus, et la tribu de Juda fut désignée. Il fit approcher les familles de Juda, et la famille de Zérach fut désignée. Il fit approcher la famille de Zérach par maisons, et Zabdi fut désigné. Il fit approcher la maison de Zabdi par hommes, et Acan, fils de Carmi, fils de Zabdi, fils de Zérach, de la tribu de Juda, fut désigné » (Josué 7: 16 à 18).

28 Ce fut apparemment une longue procédure, mais qui ne laissait aucun doute sur le fait que Jéhovah dirigeait l'affaire. Il était indispensable que cette perquisition en bonne règle eût lieu devant le peuple, car il fallait que tous pussent reconnaître quel était celui qui troublait le camp. Le processus des recherches ayant abouti à la désignation d'Acan, celui-ci fut identifié comme le coupable. Il représente une classe de personnes qui tombèrent dans l'iniquité après la traversée du Jourdain antitypique et le commencement du siège de la Jéricho actuelle. Evidemment que dans les cas de ce genre il y a toujours un individu qui assume une place prééminente et conduit le mouvement; pourtant la réalisation de l'image s'étend sur tous ceux qui appartiennent à ce mouvement. Acan ne préfigure donc pas une personne seulement, mais le groupe entier, savoir: tous ceux qui deviennent membres de la classe du « méchant serviteur ».

29 Voyons ce qui concerne particulièrement l'accomplissement de cette scène du drame: Un certain nombre des membres de ce « méchant serviteur » suivaient leur mauvaise voie depuis plus d'une année déjà lorsqu'ils furent découverts et manifestés, et que leur cas fut exposé devant le « reste ». Il semblait alors que l'on avait inutilement différé la mise à nu des coupables; toutefois il n'en était pas ainsi. Quand commencèrent les recherches, aucun nom ne fut prononcé, et les mesures nécessaires ne furent prises qu'après mûres réflexions et après qu'on eut imploré la direction du Seigneur. Lorsque par la suite ces faits se révélèrent, quelques mécontents qui cherchaient matière à blâme critiquèrent âprement la Société, en particulier ses fonctionnaires compétents, et firent, au sujet du principal fauteur de trouble, force remarques dans le genre de celle-ci: « Puisque vous saviez qu'il avait déchu depuis un certain temps déjà, pourquoi ne l'avoir pas révoqué immédiatement? » *La Tour de Garde* du 1er mai 1938, paragraphe 23, répond en substance à cette allégation: « Il vaut toujours mieux attendre les décisions du Seigneur, car il peut arriver que celui qui a commis une faute soit ramené dans le droit chemin. » Les serviteurs du Seigneur devraient agir en tout temps de la manière dont ils sont dirigés, Jéhovah ayant promis qu'il guiderait ceux qui s'appliquent à discerner sa volonté pour l'accomplir.

30 Une fois que le coupable eut été désigné, Josué lui parla avec bienveillance: « Josué dit à Acan: Mon fils, donne gloire à l'Eternel, le Dieu d'Israël, et rends-lui hommage. Dis-moi donc ce que tu as fait, ne me le cache point » (Josué 7: 19).

31 Josué était l'un des trois hommes les plus âgés d'Israël. Ce fut donc en termes paternels qu'il s'adressa à Acan, l'engageant à rendre gloire à Dieu et à reconnaître sa justice dans l'exécution du décret qui avait été promulgué. Etre coupable et nier sa faute est un outrage porté à Jéhovah. Tout acte ou toute attitude tendant à justifier le méfait est de même une profanation du nom du Tout-Puissant. Dans la réalisation de ce trait prophétique, le coupable croyait peut-être avoir

été la « victime d'un complot », celui qui était chargé d'agir dans cette affaire ayant « longtemps cherché à lui découvrir des torts ». Ces mots se trouvent dans les lettres mêmes qu'il écrivit à d'autres personnes. Celui qui avait suivi une telle voie pouvait peut-être même penser que les mesures de rigueur étaient prises contre sa personne, alors que sa conduite déshonorait le Seigneur. Il est fréquent qu'après s'être engagé dans une fausse situation on cherche à se justifier soi-même et à se persuader qu'on marche dans le bon chemin.

32 En disant à Acan: « Ne me le cache point [le mal que tu as commis] », Josué donnait au délinquant l'occasion d'implorer son pardon, et il aurait pu l'obtenir. Jésus offrit pareillement à la classe d'Acan la possibilté de changer de voie. Il arrive que des créatures parviennent à dissimuler leurs fautes à leurs semblables, mais devant le Seigneur, le grand juge, rien n'est caché. Rien ne fut entrepris par esprit de méchanceté ou de malveillance contre Acan ou contre la classe qu'il représente. Souvent l'homme qui se sait fautif et qui est sûr d'être découvert s'effondre et fait des aveux. Le transgresseur volontaire de la loi de Dieu est inique; c'est de lui qu'il est écrit: « Le méchant prend la fuite sans qu'on le poursuive » (Proverbes 28: 1). Sachant qu'il était découvert, Acan répondit à Josué: « Il est vrai que j'ai péché contre l'Eternel, le Dieu d'Israël, et voici ce que j'ai fait. J'ai vu dans le butin [de la ville condamnée, de Jéricho] un beau manteau de Schinear [comme en portent les « religionistes » avides d'admiration], deux cents sicles d'argent, et un lingot d'or du poids de cinquante sicles; je les ai convoités, et je les ai pris; ils sont cachés dans la terre au milieu de ma tente, et l'argent est dessous » (Josué 7: 20, 21).

33 Acan avait dû être du nombre des marcheurs qui avaient pénétré dans la ville en franchissant les décombres des murailles renversées par Jéhovah. Il entrevit dans sa trouvaille un moyen de se donner une brillante apparence et de gagner la considération et les honneurs, et il succomba à la tentation: il s'appropria le vêtement et prit aussi l'argent et l'or dont il escomptait le prestige. Ce fut un cas frappant de non-résistance à la convoitise des yeux, à la convoitise de la chair et à l'orgueil de la vie (I Jean 2: 16). Il en fut exactement de même dans l'accomplissement de la figure. Acan oublia manifestement qu'il était compris dans l'alliance avec Jéhovah et qu'il devait observer les commandements divins. Ses désirs égoïstes le firent tomber dans le piège de Satan (Jacques 1: 14, 15). Ce texte-ci précise que celui qui suit sa propre convoitise court à sa perte. Acan joua un rôle dans le drame dont l'accomplissement nous montre la réalité prédite par Jéhovah.

34 Notons maintenant la façon précise dont le drame exposait ce qui s'est déroulé il n'y a que peu de temps: Depuis 1933 surtout, des hommes engagés, comme Acan, dans la « marche autour de la ville » — la Jéricho moderne de l'organisation du diable — et qui ont annoncé les jugements divins prononcés contre elle, ont cédé de même au bout de quelque temps à des tentations leur venant de cette organisation. Pour satisfaire leur convoitise, ils ont pris un chemin détourné qui les a conduits dans les filets de Satan. Il se peut que ces hommes aient succombé à l'ambition d'être particulièrement honorés de leurs semblables. Il se peut aussi qu'ils aient été amenés à une fausse opinion, celle, par exemple, que Dieu destinait une certaine personne à l'exécution d'une œuvre exceptionnelle qui l'élèverait, l'heure venue, au-dessus d'autres humains. Celui qui entretient en son cœur cette appétence de gloire finit par en être dominé et il ne tarde pas à devenir la proie de Satan. Une fois arrivé là, le coupable tente de se justifier par divers moyens. Dans le cas qui nous occupe spécialement, cette tentative de justification se fit par la propagande. On se rappellera que les écrits de propagande d'où il ressortait qu'il fallait témoigner plus d'égards à l'organisation de Satan, aux « religionistes » principalement, avait pour but d'entraîner les proclamateurs du Royaume à se croiser les bras, à délaisser l'œuvre prescrite par le Seigneur et à attendre la bataille d'Armaguédon après laquelle ils auraient quelque chose de plus glorieux à exécuter. Ces écrits corrupteurs prétendaient de plus — par leur teneur tout au moins — qu'après le combat d'Armaguédon les proclamateurs n'auraient plus d'opprobre à porter. Son auteur apprenait à ceux qui l'écoutèrent favorablement qu'un jour il dirigerait l'œuvre, qu'il assumerait la lourde responsabilité de ce poste d'honneur devant le Seigneur, y étant appelé par le Seigneur lui-même. Ceci fut parfaitement illustré par le riche vêtement et la masse d'or que déroba Acan. En agissant de la sorte, les adversaires du Royaume démontrent qu'ils ne sont pas zélés dans la publication de la vengeance de Jéhovah, qu'ils ne font pas résonner dans Babylone, aux oreilles de la foule blasphématrice des adorateurs du diable, le son strident des trompettes. Ils disent plutôt: « Attendez donc que Dieu renverse l'organisation entière! Quand ce sera fait, nous accomplirons notre part et réaliserons une œuvre importante. » Ce raisonnement induisit les fautifs à s'attacher aux préparatifs de cette présumée « œuvre importante » qu'ils exécuteraient une fois Armaguédon passé, et ainsi ils perdirent de vue l'obéissance aux commandements de Dieu. Lorsqu'ils eurent suffisamment mûri leur projet, ils jugèrent qu'il serait juste qu'ils provoquassent l'interruption de l'œuvre que Jéhovah avait confiée à ses serviteurs en leur donnant cet ordre: « Levez-vous, marchons contre Edom pour lui faire la guerre! » (Abdias 1). Suggestionnés par cette conclusion illogique, insensée, ils en vinrent à ne songer qu'à leur propre salut et se mirent en devoir de justifier leurs agissements. Les paroles suivantes du Seigneur Jésus s'appliquent à juste titre à eux: « Vous, vous cherchez à paraître justes devant les hommes, mais Dieu connaît vos cœurs; car ce qui est élevé parmi les hommes est en abomination devant Dieu » (Luc 16: 15). Le pas que firent ensuite ces égarés fut d'annoncer que « le salut était destiné à tous », qu'il avait

été pourvu à la réconciliation avec Dieu de tous, Judas et le diable y compris. Dans leur feuille de propagande ils exposèrent à peu près ces allégations qui se terminaient par ces mots: « Quel Sauveur! » avec lesquels on prétendait démontrer que Christ Jésus avait pris des dispositions pour que pussent être sauvés tous les ennemis de Dieu, même Judas, même la classe figurée par Acan, même le diable. Ainsi, d'après cette argumentation antiscripturale de la classe d'Acan, tout le monde finirait par être sauvé, quelque grands que fussent les péchés de chacun. Ces malfaiteurs se persuadèrent de cette manière que tel était le dessein de Dieu, ce qui prouve qu'ils avaient été trompés par le diable et étaient devenus insensés.

[35] Leur procédé eut une influence néfaste sur quelques membres de l'organisation qui connaissaient le propagandiste comme ayant longtemps rempli un poste de confiance dans l'organisation du Seigneur. Quand le coupable fut destitué de ses fonctions, il prit parti contre la Société et lança dans le pays la propagande grâce à laquelle il comptait gagner des partisans qui l'appuieraient dans sa tentative de justifier sa conduite. Quelques-uns seulement se laissèrent prendre à son piège. Aucun des élus ne fut séduit (Matthieu 24: 24).

[36] Acan avait cherché à dissimuler son péché en enfouissant les objets condamnés dans le sol de sa tente. La classe du « méchant serviteur » qu'il représentait s'appliqua également à cacher les preuves de sa faute envers Dieu et son organisation et tenta de se réhabiliter au moyen de lettres qu'elle adressa à des personnes supposées être d'accord avec ses menées répréhensibles. Salter rédigea ces lettres tandis qu'il remplissait encore la charge de représentant de la Société, et, pour détourner les soupçons que ne manqueraient pas d'éveiller ses actes illégaux, il n'en garda aucune copie, bien qu'elles fussent écrites dans les bureaux de la Société, par le personnel et sur le papier de la Société. Le Seigneur, cependant, savait tout; en temps opportun il fit paraître au grand jour ces écrits qui furent lus devant témoins. Jéhovah « désigna » Acan et celui-ci confessa sa transgression. De même, lorsque les lettres et une quantité d'autres preuves de culpabilité furent connues, le délinquant se vit obligé de faire des aveux.

[37] Josué, que Dieu dirigeait, voulait enlever à Acan tout motif de prétendre ensuite qu'il avait été victime d'un complot ou qu'on l'avait forcé à s'avouer coupable. Pour cette raison, il se procura les preuves qui confirmaient sa confession: « Josué envoya des gens, qui coururent à la tente; et voici, les objets étaient cachés dans la tente d'Acan, et l'argent était dessous » (Josué 7: 22).

[38] Les hommes envoyés pour perquisitionner trouvèrent donc les biens prohibés dans la tente, à la place même qu'Acan avait indiquée. Ainsi, la culpabilité d'Acan fut doublement prouvée, c'est-à-dire par deux témoignages: celui de ses aveux et celui du fait matériel, visible. La faute était irrécusablement démontrée. Notons maintenant l'accomplissement de cette scène du tableau prophétique. Rien ne fut entrepris contre l'accusé avant que les faits réels, établissant qu'il avait suivi une voie opposée à celle de l'organisation de Dieu, eussent été minutieusement examinés et accumulés. Josué fit apporter les pièces à conviction qui furent placées devant la communauté, afin que l'affaire fût exposée devant Dieu et devant les hommes. « Ils les prirent du milieu de la tente, les apportèrent à Josué et à tous les enfants d'Israël, et les déposèrent devant l'Eternel » (Josué 7: 23).

[39] Dieu permit pareillement que ceux qui, dans son organisation, avaient travaillé à la perte de celle-ci, amoncelassent des preuves contre eux-mêmes. Ensuite, il dirigea les choses de telle sorte que ces pièces à conviction fussent exposées publiquement. Le plus grand Josué, Christ Jésus, occasionna cette révélation qui établissait que l'un des représentants de la Société avait, appuyé et aidé par quelques partisans, manœuvré contre l'organisation du Seigneur. Les preuves du délit furent présentées devant témoins en présence de l'inculpé et dressées en protocole. Ainsi le doute n'était pas possible, et jamais personne ne pourra prétendre ou porter cette accusation que le malfaiteur a été « victime d'un complot ». Cette procédure eut lieu d'après la volonté du Seigneur.

[40] Dieu fit relater la nature du châtiment qui frappa Acan, par quoi il est démontré que c'est là un point important. Cette relation consignée dans la Bible est dévoilée aujourd'hui aux croyants qui cherchent avec ardeur à connaître la volonté du Tout-Puissant pour l'accomplir en le servant. Cette révélation est pour eux un précieux secours. « Josué et tout Israël avec lui prirent Acan, fils de Zérach, l'argent, le manteau, le lingot d'or, les fils et les filles d'Acan, ses bœufs, ses ânes, ses brebis, sa tente, et tout ce qui lui appartenait, et ils les firent monter dans la vallée d'Acor » (Josué 7: 24).

[41] Josué n'était relevé ni de son devoir ni de sa responsabilité envers Dieu par le fait qu'il avait fait avouer à Acan ses torts devant témoins. Ce dernier avait pris des objets condamnés, les avait soustraits à la destruction. Josué devait donc anéantir ces objets et assurer de plus l'exécution complète de tout ce que l'Eternel avait décrété. En annonçant au peuple les décrets de Dieu contre Jéricho, il avait dit: « Gardez-vous seulement de ce qui sera dévoué par interdit; car si vous preniez de ce que vous aurez dévoué par interdit, vous mettriez le camp d'Israël en interdit » (Josué 6: 18). Quand Acan eut touché à ce qui était « dévoué par interdit », la colère de Jéhovah s'enflamma contre les enfants d'Israël. Tout le camp ou la communauté entière était sous le coup du courroux divin; aussi Josué avait-il l'impérieux devoir de veiller à ce que le peuple fût radicalement purifié de la transgression commise. Acan fut aussitôt dépouillé du privilège de servir Dieu. C'est exactement ce que Jésus, lors de la publication du jugement dans le temple, déclara vouloir faire à l'égard de quiconque appartiendrait à la classe du « méchant serviteur ». « Otez-lui donc le talent, et donnez-le à celui qui a les dix talents.

Car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance, mais à celui qui n'a pas on ôtera même ce qu'il a. Et le serviteur inutile, jetez-le dans les ténèbres du dehors, où il y aura des pleurs et des grincements de dents » (Matthieu 25: 28 à 30).

42 Jéhovah ne pouvait tolérer que le trouble fût jeté dans son organisation; il fallait donc que le coupable fût châtié. Acan avait audacieusement enfreint l'ordre divin et ce péché ne devait pas passer inaperçu. Si Josué n'avait pas rempli fidèlement son devoir envers Dieu en le faisant punir, il eût été lui-même anéanti.

43 Acan fut emmené avec tout ce qu'il possédait dans la vallée d'« Acor » dont le nom veut dire « trouble, malheur ». La sentence divine qui allait être appliquée au malfaiteur avait été annoncée déjà avant la perpétration du crime (Josué 7: 15). Aucun des descendants d'Acan ne devait lui survivre, car aucun ne devait suivre ses traces, continuer ses œuvres mauvaises. Les jugements de Dieu sont immuables (Esaïe 14: 20, 22). L'intervention de Josué contre Acan, le coupable, n'était pas personnelle, bien qu'Acan eût trompé la confiance qu'il avait mise en lui. C'est parce que Jéhovah l'avait ordonné que le châtiment devait frapper Acan. « Josué dit: Pourquoi nous as-tu troublés? L'Eternel te troublera aujourd'hui. Et tout Israël le lapida. On les brûla au feu, on les lapida, et l'on éleva sur Acan un grand monceau de pierres » (Josué 7: 25).

44 Cette question posée publiquement à Acan: « Pourquoi nous as-tu troublés [version allemande de *Menge:* pourquoi nous as-tu plongé dans le malheur] » lui offrait l'occasion de manifester son repentir devant tous et de rechercher le pardon du Tout-Puissant, mais il ne le fit pas (Hébreux 12: 17; version anglaise). Lorsque toutes les preuves de culpabilité furent mises devant les yeux du serviteur de la Société qui s'était détourné du droit chemin, il promit d'écrire aux consacrés du monde entier qu'il reconnaissait ses torts et leur demandait pardon. Non seulement il ne tint pas sa promesse, mais fit tout juste le contraire, car dans les lettres qu'il adressa un peu partout, il condamnait l'organisation terrestre du Seigneur et maintes personnes se trouvant en relation étroite avec elle. Par là il révélait son esprit impénitent. Secondé par quelques acolytes, il ne cessa de créer des difficultés à la Société. Ensemble, ils écrivirent même à des stations radiophoniques et des « religionistes » connus comme ennemis de l'organisation divine, et à d'autres encore, qu'ils se faisaient fort de « renverser l'organisation de la Société dans l'espace de deux ans ». Cette menace ne leur suffisait cependant pas. Quelques-uns des conspirateurs se servirent illégalement du nom et de l'adresse de la *Tour de Garde, Société de Bibles et de Tracts* en exposant leurs calomnies sur le papier de la Société et en les envoyant par voie postale sous enveloppes portant ce nom et cette adresse. Evidemment que leur but était de faire des dupes et de réaliser leur perfide projet de démolir la Société. Leurs matériaux de propagande furent imprimés aux Etats-Unis et jetés à la poste à New-York, et paraissaient venir de la Société elle-même. Le procédé portait l'empreinte de la tromperie et de la fausseté. Au lieu de se repentir, les fautifs continuaient à se laisser guider par un esprit de méchanceté. Manifester cet esprit-là en cherchant à faire cause commune avec les « religionistes » et combattre avec eux contre l'organisation du Seigneur, c'est ce que l'Ecriture nomme « impudicité spirituelle ». L'ambition avait poussé Acan à perpétrer un grave délit. Le désir de satisfaire son « moi » avait induit Esaü à commettre un lourd péché. Ce fut également la convoitise, cupidité qui amenèrent le représentant de la Société à vendre « son droit d'aînesse ». La Parole de Dieu renferme à ce sujet l'exhortation que voici: « Recherchez la paix avec tous, et la sanctification [un dévouement intégral à Dieu], sans laquelle personne ne verra le Seigneur. Veillez à ce que nul ne se prive de la grâce de Dieu; à ce qu'aucune racine d'amertume, poussant des rejetons, ne produise du trouble, et que plusieurs n'en soient infectés; à ce qu'il n'y ait ni impudique, ni profane comme Esaü, qui pour un mets vendit son droit d'aînesse » (Hébreux 12: 14 à 16).

45 Après avoir demandé à Acan pourquoi il avait plongé Israël dans le malheur, Josué lui dit: « L'Eternel te troublera aujourd'hui [autre version: l'Eternel te jettera dans l'affliction en ce jour. » Merveilleuse est la façon dont Jéhovah a procédé à la création des images prophétiques qu'il fait réaliser par la venue de divers événements et dont il révèle ensuite à son peuple la signification! Ces réalités devraient engager tout membre de son peuple à veiller avec crainte et tremblement à ne pas prendre une voie opposée à celle que le Seigneur a tracée. Dans *La Tour de Garde* du 1er juillet 1937, page 206, parut un article sur le « méchant serviteur » où est exposé le cas qui nous occupe ici. Nous y lisons notamment ceci: « Son double jeu (le double jeu du dit représentant de la Société) fut découvert, et à cause de sa déloyauté il fut destitué de ses fonctions dans l'organisation de l'Eternel. Environ une année après, ce même homme conjura de nouveau avec l'ennemi pour faire encore du mal. Il fit rédiger un article destiné à prouver que le Seigneur Jésus-Christ n'était pas présent. Il fit imprimer cet article et le fit envoyer à nombre de serviteurs de Dieu dans les diverses parties du monde, accompagné d'un écrit qui paraissait sortir, comme l'article, du bureau central de la *Tour de Garde, Société de Bibles et de Tracts*. Le but évident de cet acte était de fourvoyer et de tromper les fidèles. L'impression se fit aux Etats-Unis et les envois à un bureau de poste de Brooklyn, New-York. Dans son écrit — sorte de lettre d'instructions qui avait toutes les apparences de celles du bureau central — il était ordonné que lettre et article fussent lus par les groupes à un moment déterminé. Il y était en outre souligné que comme les instructions de l'organisation étaient des commandements, ces instructions devaient être suivies fidèlement.

Ensuite parut un autre écrit qu'il fit également expédier aux divers bureaux et serviteurs de la *Tour de Garde, Société de Bibles et de Tracts.*

Dans ces lignes, il fait preuve d'un mauvais esprit de calomnie en attaquant le Président de la *Tour de Garde, Société de Bibles et de Tracts*, en avançant des accusations dont il savait fort bien qu'elles étaient des mensonges. Il y demandait qu'il lui fût répondu par *La Tour de Garde*. Les colonnes de *La Tour de Garde* ne sont pas ouvertes aux discussions des affaires de ceux qui se tournent contre le Seigneur et certainement pas aux arguments d'un homme tendant à nier sa présence, d'autant plus que cette question de la présence du Seigneur a été traitée à fond dans les publications de la Société.

Le Seigneur Jésus condamne ces agissements qui sont ceux du « méchant serviteur » par les paroles suivantes: « Mais si c'est un méchant serviteur, qui dise en lui-même: Mon maître tarde à venir, s'il se met à battre ses compagnons, s'il mange et boit avec les ivrognes, le maître de ce serviteur viendra le jour où il ne s'y attend pas et à l'heure qu'il ne connaît pas, il le mettra en pièces, et lui donnera sa part avec les hypocrites; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents » (Matthieu 24: 48 à 51).

46 L'Eternel fit voir à tout Israël ce qui survenait et le peuple entier trouva juste ce qu'il advint d'Acan. Il en est de même aujourd'hui, des Israélites selon l'esprit: ils sont absolument d'accord avec les jugements de Dieu et font connaître d'un cœur joyeux qu'ils se soumettent volontairement à sa loi et fléchissent le genou devant son nom et sa majesté. Les nombreuses lettres de groupes de témoins de Jéhovah que reçut en son temps le bureau central de la Société, ainsi que les « résolutions » qui furent adoptées et publiées par certains de ces groupes et dont quelques-unes parurent aussi dans *La Tour de Garde,* attestent que cette harmonie existe réellement. La coupable conduite d'Acan engagea les Israélites à prendre la détermination d'obéir sans détours au Tout-Puissant. Les faits suivants démontrent qu'une influence analogue avait décidé de l'attitude des membres du « reste », du peuple fidèle de Dieu, dont les diverses résolutions furent la confirmation. Dans *La Tour de Garde* du 1er juin 1937 (édition anglaise) paru l'une de ces résolutions contenant entre autres ces déclarations:

« Il y a déjà presque une année qu'en votre qualité de Président de la Société et sous la direction du Seigneur vous avez destitué de sa charge le dénommé W. F. Salter que nous avions considéré longtemps comme notre guide dans le service, mais qui devint infidèle à son devoir.

A ce moment-là, quelques-uns d'entre nous ne pouvaient saisir clairement la raison de cet acte; néanmoins notre confiance en Jéhovah était absolue et nous étions persuadés que les mesures prises l'avaient été selon sa volonté.

Ce qui s'ensuivit a non seulement justifié pleinement notre foi en Dieu et notre confiance en vous comme en celui qu'il avait chargé d'agir en cette affaire, mais nous a encore enseigné le pourquoi de la nécessité de votre intervention.

En considération du fait que le peuple du Seigneur a à braver un véritable flot d'écrits destinés à renverser sa foi et à l'anéantir, nous, groupe des témoins de Jéhovah à Toronto, formons en ce jour, le 18 avril 1937, à l'occasion d'une heureuse assemblée, cette unanime résolution:

1° Nous approuvons entièrement l'acte par lequel notre Président, frère Rutherford, a relevé de ses fonctions un homme qui, par ses actes, a dit d'une façon si évidente: « la table du Seigneur est méprisable », et qui « méprise » ce qui est sur l'autel en offrant « sur l'autel du pain corrompu ».

2° Nous nous défendrons et parerons à cette nouvelle passe de l'ennemi:

a) En redoublant d'activité, en portant un plus grand intérêt encore au service, principalement à « l'œuvre étrange » de Dieu qui commence justement, ainsi qu'à l'étude de *La Tour de Garde* et des autres publications de la Société.

b) En détruisant, sans les avoir lus, les écrits qui nous parviendront par voie postale ou autrement.

c) En refusant d'écouter quiconque, parmi nous ou ailleurs, se révélera désireux de contester sur cette manière d'agir.

3° Nous reconnaissons dans la Tour de Garde, Société de Bibles et de Tracts, l'organisation visible de Jéhovah, et certifions que la Société est bien le canal ou le moyen par lequel Jéhovah et Christ Jésus fournissent à la maison de la foi la nourriture — les enseignements indispensables — au temps convenable.

4° Nous confessons solennellement notre foi en la Société et notre loyauté envers elle et ses serviteurs, frère Rutherford, à Brooklyn, et frère Chapman, du bureau de Toronto. Nous exprimons ici notre joie et notre reconnaissance de ce que ce dernier a été établi parmi nous comme administrateur de l'œuvre du Seigneur. Nous tenons également à mentionner que grâce à l'observation de vos instructions et à l'exécution du travail selon le système de subdivisions de groupe d'une part, et d'autre part au zèle du serviteur de notre bureau, frère Chapman, pour l'œuvre du Seigneur, un intérêt inconnu jusqu'ici s'est éveillé parmi nous, de sorte que notre activité a pris des proportions jamais atteintes. Nous promettons de coopérer avec lui de toutes nos forces à l'avancement de l'œuvre et avec vous nous prions pour que Jéhovah fasse mordre la poussière à son ennemi et que le Très-Haut resplendisse dans la gloire du Royaume.

5° Nous déclarons à nouveau que nous sommes déterminés à faire la volonté de Jéhovah exprimée par son Agent exécutif, Christ Jésus. Nous obéirons à l'ordre qu'il nous adresse en ces mots: « Levez-vous, marchons contre Edom pour lui faire la guerre! », et porterons les fruits du Royaume à nos frères de la « grande multitude » qui doivent être conduits et nourris par le Seigneur, avant le combat d'Armaguédon, pour pouvoir être protégés pendant la tourmente et servir à la réhabilitation du nom de Jéhovah » (*La Tour de Garde* [édition anglaise] de juin 1937, page 175).

47 A Winnipeg où résident quelques-uns des conspirateurs, le groupe des fidèles Israélites selon l'esprit formula de même une déclaration qu'il publia et que *La Tour de Garde* (édition anglaise) du 1er juillet 1937, page 207, reproduisit aussi. Voici ce que disait notamment cette résolution:

« Le bureau de Toronto (Canada) nous a communiqué aujourd'hui l'exclusion de Walter F. Salter du groupe de Toronto. Au cours de sa réunion hebdomadaire de service, aujourd'hui même, le groupe des témoins de Jéhovah, à Winnipeg (Canada) a adhéré à la proposition du groupe de Toronto relative à l'exclusion de Walter F. Salter de la communion avec les frères et sœurs. La résolution suivante y fut proposée, puis adoptée à l'unanimité:

1° En raison du fait que le peuple de Dieu est envahi par un véritable flot d'écrits visant à ruiner sa foi et à provoquer sa perte, nous, les témoins de Jéhovah du groupe de Winnipeg, recommandons à tous ses membres, ici et partout ailleurs, de prendre, pour leur sécurité, les mesures ci-après:

2° Redoubler d'activité et de zèle pour exécuter l'œuvre de Dieu, son « œuvre étrange » qui commence précisément, et attacher un intérêt plus profond à l'étude de *La Tour de Garde* et des autres publications de la Société.

3° Détruire, sans les lire, les écrits qui leur sont adressés par la poste ou autrement.

4° Refuser de prêter l'oreille à des discussions sur cette attitude.

Nous saisissons en outre cette occasion pour vous dire que nous sommes comme un seul homme à vos côtés, parce que nous reconnaissons que Jéhovah vous a suscité, vous, frère Rutherford, pour diriger l'œuvre de la proclamation du Royaume qu'a ordonnée Christ Jésus, le puissant Roi et Justicier de Jéhovah.

Nous sommes en parfait accord avec la Société de la Tour de Garde et avec les enseignements que Jéhovah nous envoie avec tant de bonté par son canal visible: les colonnes de *La Tour de Garde*. »

48 Les fidèles serviteurs actuels de Dieu ne font pas de mal aux malfaiteurs volontaires; ils se bornent à les éviter et à les considérer comme morts. Ils obéissent en cela au commandement de Dieu et ne se lamentent pas non plus à leur sujet (Ezéchiel 24: 15 à 18). La Société a suivi l'exhortation de l'apôtre, afin que l'Eglise dans son corps, son âme et son esprit [qui est l'esprit du Seigneur] fût « conservée irrépréhensible » en ce jour de notre Seigneur Jésus-Christ (I Thessaloniciens 5: 23).

49 « On éleva sur Acan un grand monceau de pierres, qui subsiste encore aujourd'hui. Et l'Eternel revint de l'ardeur de sa colère. C'est à cause de cet événement qu'on a donné jusqu'à ce jour à ce lieu le nom de vallée d'Acor » (Josué 7: 26). Ce ne fut pas par égard pour Acan ou pour conserver sa mémoire que les Israélites dressèrent un monument en cet endroit, mais bien plutôt pour qu'il y eût là un signe commémoratif de la justice divine.

50 La justice de Jéhovah atteindra tous ceux qui lui résistent; ce monument en était le témoignage. Le Seigneur fit paraître dans *La Tour de Garde* un rapport sur la classe moderne d'Acan, la classe du « méchant serviteur », ainsi que relaté ci-dessus, et maintenant, presque deux ans après, il montre à son peuple, toujours par *La Tour de Garde*, qu'il avait fait illustrer cette défection bien longtemps d'avance et que cette prophétie s'est réalisée à la gloire de son nom, pour sa justification. C'est ainsi que le chapitre sept du livre de Josué met en relief l'importance de l'obéissance absolue aux ordonnances du Très-Haut. Le peuple du Seigneur est rendu attentif à la nécessité de cette obéissance avec d'autant plus d'insistance que la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant est plus proche. En Canaan, les Israélites commandés par Josué devaient faire la guerre aux ennemis de Dieu. Au temps actuel, les Israélites selon l'esprit sont également engagés dans la lutte contre les adversaires de Jéhovah sous les ordres du plus grand Josué, Christ Jésus, et de chacun d'eux il est exigé une obéissance sans réserve (Actes 3: 23). C'est à eux que s'appliquent ces paroles scripturales: « Si nous marchons dans la chair [autres versions: quoique nous vivions dans la chair], nous ne combattons pas selon la chair. Car les armes avec lesquelles nous combattons ne sont pas charnelles; mais elles sont puissantes, par la vertu de Dieu, pour renverser des forteresses. Nous renversons les raisonnements et toute hauteur qui s'élève contre la connaissance de Dieu, et nous amenons toute pensée captive à l'obéissance de Christ. Nous sommes prêts aussi à punir toute désobéissance, lorsque votre obéissance sera complète » (II Corinthiens 10: 3 à 6).

51 Jéhovah préparait les Israélites avec Josué pour chef à d'autres actes qui réclameraient tous leurs efforts et qui devaient prédire la justification de son saint nom. Il créa avec ou par eux un drame prophétique annonçant qu'il réhabiliterait entièrement son nom de Très-Haut. Depuis son avènement dans le temple, le Seigneur Jésus, le grand Serviteur de Jéhovah, à dévoilé à son peuple fidèle une prophétie après l'autre, afin de le soutenir, l'encourager, le consoler et d'affermir son espérance. Chacun de ces drames ou images prophétiques qui découvrent la part qu'a aujourd'hui ce peuple à leur accomplissement, accentue fortement la haute importance de l'obéissance complète au Seigneur. Nous vivons au jour du jugement et avons pour nous cette promesse infaillible de Dieu: « Il conduit les humbles dans la justice, il enseigne aux humbles sa voie. Tous les sentiers de l'Eternel sont miséricorde et fidélité, pour ceux qui gardent son alliance et ses commandements (Psaume 25: 9 à 10).

52 Assurément què de plus grandes épreuves attendent le « reste » et les « Jonadabs »; toute-

fois, chacun d'eux a l'assurance que le Seigneur dirigera quiconque s'applique à rechercher la justice et à pratiquer l'obéissance, qu'il tracera toujours à son peuple sa route et le protégera. Pour être compté parmi ces fidèles, il faut donc faire preuve d'obéissance intégrale. L'acte suivant du drame de la justification montrera ce que les dévoués serviteurs du Seigneur ont à exécuter.

(A suivre)

(W. T. du 15 avril 1939.)

Dans quel corps apparut-il?

AU JOUR de sa résurrection et en plusieurs autres occasions, Jésus se manifesta à ses disciples. Il ne leur apparut pas dans le corps qui fut crucifié, ni avec le linceul dans lequel il fut enseveli. Le récit des Ecritures nous montre que les bandes et un linge furent pliés et déposés à part dans le tombeau. S'il était apparu avec le corps qui fut crucifié, ceux qui avaient été avec lui pendant trois ans et demi l'auraient immédiatement reconnu. Marie de Magdala ne s'y serait sûrement pas trompée, car on ne peut dire qu'elle était aveuglée par ses larmes. Lorsqu'il se montra à elle, elle le prit pour le jardinier et ce ne fut qu'en l'entendant prononcer son nom avec le ton qui lui était familier qu'elle le reconnut. (Lisez Jean 20: 11 à 18). Le récit scriptural de son apparition aux disciples et à d'autres témoins est donné brièvement comme suit:

Il apparut, le jour de sa résurrection, aux femmes revenant du sépulcre vide (Matthieu 28: 9, 10).

Le même jour à Simon Pierre seul, près de Jérusalem (Luc 24: 34), et à deux disciples allant à Emmaüs (Luc 24: 13 à 21).

Le soir du jour de sa résurrection aux apôtres, Thomas excepté, à Jérusalem, où ils s'étaient réunis dans une chambre aux portes closes (Jean 20: 19 à 25).

Une semaine plus tard, le dimanche soir, il apparut encore aux apôtres, Thomas, cette fois, étant présent (Jean 12: 26 à 29).

Quelques jours après, il se présenta, sur les bords de la mer de Galilée, à sept de ses disciples qui avaient repris leur métier de pêcheurs. « Et aucun des disciples n'osait lui demander: Qui es-tu? sachant que c'était le Seigneur, car le miracle qu'il venait de faire était le même que celui qu'il avait réalisé avant sa mort sur le bois (Jean 21: 1 à 14).

Un peu plus tard, il apparut aux onze disciples sur une montagne de la Galilée. « Quand ils le virent, ils se prosternèrent devant lui. Mais quelques-uns eurent des doutes [pourquoi?] » (Matthieu 28: 16 à 20).

Ensuite, à une assemblée de plus de cinq cents disciples réunis en Galilée (I Corinthiens 15: 6).

Il apparut encore à l'apôtre Jacques seul (I Corinthiens 15: 7).

Puis pour la dernière fois à ses disciples sur la montagne des Oliviers, à l'est de Jérusalem, au moment de son ascension, lorsque les anges dirent aux disciples: « Ce Jésus qui a été enlevé au ciel du milieu de vous, viendra de la même manière [mais non dans le même corps] que vous l'avez vu allant au ciel » (Actes 1: 6 à 11).

Apparaissait-il dans un corps spirituel ou dans un corps humain, et d'où avait-il ce corps, si ce n'était pas celui qui avait été crucifié? Il est certain qu'il ne ressuscita pas des morts avec un corps humain, car en une des occasions susdites il apparut aux disciples alors qu'ils étaient dans une chambre aux portes fermées (Jean 20: 19 à 26). L'apôtre Pierre, un témoin, écrit: « Christ a souffert une fois la mort pour nos péchés, ... ayant été mis à mort *selon la chair,* mais rendu à la vie *selon l'esprit* » (I Pierre 3: 18; version de *A. Crampon*). La seule réponse juste est celle-ci: Etant esprit divin, il avait le pouvoir de créer un corps, des vêtements et d'apparaître quand il le désirait et dans n'importe quelle circonstance, comme les anges autrefois. Marie de Magdala le prit pour le jardinier; les deux disciples à côté desquels il marchait sur le chemin d'Emmaüs pensaient que c'était un étranger. Lorsque plus tard il se présenta à ses disciples au bord de la mer de Galilée, aucun d'eux ne le reconnut à son corps (Jean 21: 12); de même, en d'autres occasions. Ce furent ses actions, ses paroles et le ton familier de sa voix qui, chaque fois, le firent identifier. Thomas eut de la peine à croire; il demandait d'autres preuves; afin de le convaincre, le Seigneur créa un corps ayant les marques des clous.

L'apparition de Jésus aux disciples eut pour but d'établir pleinement le fait qu'il était ressuscité et vivant. Il avait la puissance de créer un organisme de chair, d'apparaître dans ce dernier et de le dissoudre, en tout temps; et quand il se présenta devant les disciples malgré les portes verrouillées, il est certain qu'il créa un corps instantanément et qu'il le dissolut en disparaissant. Celui qu'il avait à son ascension et qu'il a maintenant dans les cieux est un corps glorieux; aucun homme ne peut le voir et vivre, sauf par la puissance miraculeuse de Jéhovah. L'apôtre Paul déclare (I Corinthiens 15: 50, 51): « La chair et le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu. » (Lisez aussi I Jean 3: 2). Il eut une vision miraculeuse du Seigneur dans sa gloire. Il ne vit pas le corps de Jésus, mais seulement la lumière rayonnant de son corps glorieux. Cette lumière était si éclatante qu'il en fut aveugle pendant trois jours. Seul un miracle fit disparaître sa cécité.

Les faits montrent donc que les différents corps terrestres dans lesquels Jésus apparut après sa résurrection n'étaient pas son corps crucifié ni son corps glorieux, mais des corps créés spécialement pour se faire voir à ses disciples. Son corps humain, celui qui fut crucifié, fut enlevé du tombeau par la puissance de Dieu. S'il y était resté, il aurait été un obstacle pour la foi des disciples, car ils n'avaient pas encore été instruits des choses spirituelles; ils ne le furent qu'à la Pentecôte, alors qu'ils reçurent le saint-esprit. Les Ecritures ne disent pas ce qu'il advint de ce corps; nous savons seulement qu'il ne devait pas voir la corruption (Actes 2: 27, 31). Puisque Jésus est ressuscité esprit divin, l'empreinte du Père, aucun homme ne pourrait le voir et vivre (Exode 33: 20).

Christ Jésus, le Seigneur dans les cieux, est un esprit glorieux, « le plus beau entre dix mille », et aucun œil humain ne l'a jamais vu depuis qu'il est glorifié; la vision miraculeuse qu'en eut Saul, qui devint l'apôtre Paul, fut une exception. Quand le but de la résurrection du Seigneur Jésus est compris, il devient une preuve du fait que Jésus fut élevé à la nature divine. La rançon de l'humanité devait être fournie par une créature humaine parfaite souffrant la mort, soit,

par Christ Jésus, qui « a été fait chair » (Jean 1: 14). Ce prix de rançon, c'est-à-dire la valeur d'une vie humaine parfaite, devait être présenté dans le ciel même, comme offrande pour le péché en faveur de l'humanité. Si cela n'avait pas eu lieu, la rançon eût été fournie en vain et, par conséquent, la race humaine n'aurait pu être libérée de la mort et de ses conséquences. L'apôtre Paul dit clairement (Hébreux 9: 24) que Christ Jésus est entré dans le ciel même, afin de comparaître pour nous en la présence de Dieu. Il est maintenant, dans les cieux, le souverain sacrificateur de ceux qui viennent à Dieu par lui (Hébreux 4: 14 à 16). Cela eût été impossible si Jésus n'était pas ressuscité esprit divin; car « la chair et le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu ».

(W. T. du 15 avril 1939.)

Extraits de lettres intéressantes

Expériences faites par une sœur étrangère avec le petit gramophone

Sans hésitation je puis dire que ce petit appareil est le plus précieux don que j'aie reçu du ciel depuis que je missionne dans ce pays. A l'aide du petit gramo, je peux donner un témoignage intelligent du nom et des desseins de Jéhovah, ce qui me semblait presque impossible avec mon peu de connaissance du français. Je dis aux gens que j'ai apporté mon gramo pour qu'il parle à ma place. Je pourrais écrire bien des choses sur les expériences faites dans cette partie de l'œuvre. Il est intéressant de voir comme les gens se rangent d'un côté ou de l'autre pendant le discours. Certains, indifférents au message, peut-être à cause de mon mauvais français, se sont intéressés après avoir entendu les disques. Je ne vous raconte ici que quelques-unes de ces expériences:

Une dame déclara d'abord qu'elle ne pouvait se procurer les livres. Elle fut très réjouie d'entendre les causeries sur disques et pensa qu'elle devait faire un petit sacrifice. Elle prit le livre *Ennemis;* ensuite elle dit: « Je voudrais que deux de mes voisines entendent cela. Comme ces dernières étaient sorties, elle me demanda de revenir. Cette dame vint à notre étude de *La Tour de Garde,* le dimanche suivant. Lorsque je lui fis une visite complémentaire, ses voisines m'attendaient aussi et me prirent des brochures. Je crus remarquer que la dame était un peu désappointée parce qu'elles ne témoignaient pas le même enthousiasme qu'elle. Elle manifesta encore le désir de faire connaître cette merveilleuse chose à d'autres et me demanda de revenir, ce que je fis. La dame que je rencontrai chez elle ne s'intéressa pas à ce qu'elle entendit. Elle me pria alors de l'accompagner chez quelques personnes qu'elle connaissait; nous y allâmes et trouvâmes deux messieurs et une dame. Mon amie rendit elle-même le témoignage puis me prit une brochure, sans doute pour encourager ces personnes, et celles-ci à leur tour demandèrent un livre et plusieurs brochures. Plus tard, elle me rapporta que ces gens étaient satisfaits du message. Elle s'arrangea pour venir avec moi en visiter d'autres, quelques jours plus tard, mais ici, le diable s'en mêla, car elle dut y renoncer: elle devait aller prendre mesure pour son masque à gaz. Cette visite sera faite ultérieurement. Elle a pris quelques exemplaires de *La Tour de Garde* pour distribuer à ses connaissances. Elle continue à assister aux réunions d'études et de service et elle a promis de venir avec moi un dimanche, pour missionner de porte en porte. Elle dit qu'elle sera mon Aaron (mon porte-parole) et veut m'emprunter mon grand gramo et un disque pour l'employer chez elle.

Cas d'une jeune fille de vingt ans à peine et qui parle un peu l'anglais. — Elle entendit le gramo, prit de la littérature et plus tard vint au bureau de Paris, mais le trouva fermé. Ayant obtenu mon adresse, elle vint me trouver à la maison et commença à assister aux réunions. Nous restâmes sans nouvelles d'elle pendant longtemps. Dernièrement, je la retrouvai; elle m'informa qu'elle m'avait écrit, mais que la lettre lui était revenue. Elle a quelques difficultés avec ses parents et croit qu'elle doit leur obéir et leur plaire en tout. Ils redoutent qu'elle devienne aussi ridicule que moi. Après qu'elle eut entendu le disque sur la « Fin du monde » et que nous eûmes causé un instant, elle comprit qu'elle devait prendre position et comme je me disposais à partir pour aller ailleurs, elle proposa de m'accompagner pour me servir d'interprète. Nous allâmes, toujours avec le gramo, chez une dame qui avait déjà cinq livres. Après que la jeune fille lui eut expliqué de quoi il s'agissait, elle nous fit un petit don pour l'œuvre et demanda une Bible. La jeune fille vint à la réunion le dimanche suivant et après qu'elle m'eut demandé en quoi elle pouvait m'aider, nous décidâmes de faire ensemble une visite dans la semaine.

Voici le merveilleux résultat d'une de mes visites et qui n'est qu'un exemple entre beaucoup d'autres. Quand j'eus frappé à une porte, une jeune femme vint ouvrir. Son mari était derrière elle. Je leur adressai quelques mots auxquels ils répondirent tout de suite: « Nous ne voulons pas de livres. » Je leur dis que je désirais leur faire entendre un disque. « Non, non; nous n'avons pas le temps! » fut la réplique. La dame était souffrante et le mari devait se hâter de dîner pour retourner à son travail. Je préparai mon gramo sur le paillasson, mais ne voulais pas le faire jouer là, de peur que la concierge ne l'entende. Je leur demandai alors si je pouvais le mettre sur leur table pendant cinq minutes. A contre-cœur, le monsieur se résigna et je pus mettre le gramo en marche à l'intérieur. Dès la première partie du discours, le brave homme sortait dix francs de sa poche pour obtenir de la littérature et sa femme me faisait du café. Après cela, elle dut rappeler l'heure à son mari. Ils me demandèrent de revenir avec un autre disque et prirent note du local de réunion à Paris. Ces personnes sont communistes.

Il y a beaucoup d'Arméniens dans une partie de mon secteur. C'est un peuple persécuté. Nombre d'entre eux sont venus en France pendant la guerre, lorsqu'ils avaient des difficultés avec les Turcs. Beaucoup furent décapités, mais parmi ceux qui ont échappé, quelques-uns portent de grandes cicatrices. Ils sont très pauvres et la plupart vivent dans de pauvres maisons en bois qui les préservent à peine des intempéries. Ils ne savent pas lire le français et certains ne peuvent même pas lire leur langue, aussi le gramo peut-il faire son œuvre. En dépit de leurs difficultés, ils craignent Dieu et paraissent accueillir le message avec joie. Plusieurs fois, ils m'ont dit que c'était Dieu qui m'envoyait. En fait, je n'ai encore rien vu de pareil depuis que je connais la vérité. Une sœur pionnier qui travaillait avec moi rencontra une de ces bonnes âmes. Elle fut accueillie à bras ouverts par une dame qui s'intéressait déjà à nos publications. Elle m'appela et nous fîmes marcher le gramo. Cette dame nous invita à partager son repas et se procura des livres. Notre sœur les conduisit, elle et son mari, à la réunion à Paris, et ils ont offert leur

maison pour le service du Seigneur. Une étude en arménien y est tenue tous les jeudis soirs et c'est ce monsieur qui y préside. Je souhaite pour eux que *La Tour de Garde* soit publiée en arménien, parce qu'il n'y a pas beaucoup d'écrits dans cette langue.

L'épée à deux tranchants opère de deux façons. Voici le cas d'un adorateur de Baal qui revêt « les vêtements percés par les sauterelles ». En entrant dans une grande maison de commerce, je demandai le Directeur et je fus introduite dans son bureau. Ne sachant pas l'anglais, il ne voulut pas m'entendre, mais déclara disposer de cinq minutes pour écouter mon gramo. Il fréquente certainement l'église. La causerie était à peine commencée que déja sa figure se contractait, et bien qu'il m'eût offert une chaise, il ne voulut pas en entendre davantage. Il m'apostropha si brutalement que je bousculai presque tous mes effets et que je dus démonter le gramo et remettre mes livres dans mon sac dehors. Il m'est arrivé plus d'une surprise de ce genre.

Dans une autre maison de commerce cependant, le Directeur arrêta les machines pour que les ouvriers pussent entendre le gramo. J'eus le privilège de placer là trois livres et plusieurs brochures.

Si l'on fait marcher le gramo dans les cafés, on augmente le nombre des auditeurs. Les petits cafés sont préférables lorsqu'ils ne sont pas trop pleins. On a besoin de se tenir près de Jéhovah, surtout lorsque les hommes, craignant que leurs semblables ne pensent qu'ils s'intéressent au message, s'unissent pour nous ridiculiser. Ce qui est remarquable, c'est qu'ils se tiennent tranquilles lorsque le disque tourne. Peut-être est-ce à cause de la nouveauté de la présentation? Parfois, je place de la littérature aux consommateurs et au propriétaire. Il arrive aussi qu'un consommateur au comptoir me rappelle pour me demander l'adresse de la Société ou pour me poser quelques questions.

Ayant fait beaucoup d'expériences intéressantes, je ne sais quelles sont celles qui doivent être laissées de côté, mais toutes prouvent que le classement se fait et que les gens de bonne volonté se manifestent. Le grand dessein de Jéhovah s'accomplit présentement et nous avons le privilège de nous dépenser chacun pour notre petite part dans l'œuvre de la justification de son saint nom.

Une sœur pionnier en France.

« Ta Parole est la vérité »

En vous priant de renouveler mon abonnement à *Consolation*, laissez-moi vous dire combien j'ai de plaisir à lire cette revue tous les mois. Là est la vérité et, seuls, vous dites la vérité. Veuillez accepter le surplus pour la propagation de la parole de Dieu et l'expression de ma plus vive sympathie pour tous vos vaillants pionniers.

Mme L. à L. (*Vosges*)

Les prophètes antiques ont vu et salué de loin le Royaume de justice

Je vous suis reconnaissant à l'avance de bien vouloir m'abonner à la revue *Consolation*. J'ai été particulièrement édifié à la lecture de *Préparation* et de 2 petites brochures, achetées à un pionnier de passage. Etant donné le chaos actuel qui s'étend sur le monde, les clameurs qui montent d'orient et d'occident, envoyez-moi, je vous prie, cette revue intéressante qui me tiendra au courant des mauvais jours actuels et du bonheur futur mais sans doute très proche sur lequel les prophètes d'autrefois avaient les yeux fixés.

M. M. P. à P. (*Vienne*)

Persécutions et fidélité

(Résumé d'une lettre qu'un pionnier reçut d'Alexandrie)

Nous avons lu dans *La Tour de Garde* une lettre adressée par vous au Bureau de Brooklyn. Vous y décriviez le travail qui s'est fait à Marseille et la manière dont Jéhovah l'a béni. Nous en avons été très réjouis et encouragés.

L'article « En Roumanie aussi », paru dans *Consolation* il y a quelques semaines, nous apprit ce que souffrent nos frères dans ce pays; et nous nous demandons ce qu'il adviendra de ceux de la Tchécoslovaquie maintenant que le gouvernement hitlérien s'en est emparé. Le diable use vraiment de tous ses moyens pour détruire le peuple de Dieu.

Un frère récemment arrivé de Grèce nous a raconté que là aussi les fidèles témoins ont leur part de souffrances, dans certaines provinces tout au moins.

Voici un incident relaté par l'un des nôtres et survenu en Syrie: Au cours de son travail de porte en porte, un témoin reçoit un coup si vigoureusement appliqué qu'il roule dans l'escalier et se casse le pied. On l'emmène à l'hôpital où on lui met le membre brisé dans un appareil. Mais dès que les « sœurs » infirmières apprennent le motif de l'accident, elles abandonnent à lui-même le malheureux qui crie de douleurs nuit et jour. On peut se figurer sa situation. Cependant le pied se met à guérir, les maux diminuent. . . . Nous ignorons aujourd'hui s'il est tout à fait remis ou non. Ce trait en dit long sur l'esprit qui règne là-bas également.

Ici, à Alexandrie, l'œuvre du Seigneur progresse. Beaucoup de personnes lisent nos livres. Les derniers événements en Europe Centrale poussent les esprits réfléchis à s'enquérir du pourquoi de ces troubles, non pas par le moyen des journaux, mais par la Bible. Nombreuses sont les familles qui cherchent le Seigneur. Nous avons des réunions chaque jour dans divers quartiers de la ville, car les gens ont réellement soif de vérité. Au mois de décembre dernier, quatre d'entre nous avons visité les villages égyptiens. En trois jours à peine, nous avons répandu plus de 600 livres et brochures. Il y a ici beaucoup « d'autres brebis » qui doivent sortir de Babylone, aussi usons-nous de toutes nos forces pour leur porter le message. Sitôt libres, nos frères et nos sœurs prennent leur gramophone et s'en vont faire des visites.

Nous tâchons de trouver moyen de consacrer au moins 60 heures par mois au service du Seigneur. Ce mois-ci nous nous sommes réunis en cette ville, tous les frères d'Egypte, pour discuter sur la manière propre à augmenter encore les intérêts du Royaume dans ce pays, et avons en outre l'espoir de nous rassembler au Caire prochainement, avec l'aide de Jéhovah.

Frère M. m'écrit que dans l'île de Chypre le travail progresse, que nombre de personnes de bonne volonté sont sorties de Babylone et participent à la proclamation du Royaume. Dernièrement il a reçu de nouvelles de la Turquie où la persécution contre nos frères augmente également.

Nous avons reçu de Brooklyn, il y a une semaine, deux brochures: « Liberty to preach » et « Order trial ». Je les ai déjà étudiées. Comme Satan dévorerait le bureau central d'où nous vient la lumière, si Jéhovah ne le protégeait!

D. C. A. à Alexandrie (*Egypte*)